

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL LA GRANDE ECHAPPEE 2020

Code ISIN : (C) FR0013521820

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

La formule du Fonds LCL LA GRANDE ECHAPPEE 2020 est construite pour une durée de 5 ans maximum à compter du 16 octobre 2020. Cette formule est susceptible d'être remboursée chaque année à partir de l'année 1, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro ("l'Indice").

En année 1, 2, 3, 4 ou 5, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ majorée d'un gain fixe⁽³⁾ de 5,5% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾,

Sinon, en année 5, si l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à :

- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse⁽¹⁾ de l'Indice, si l'Indice a baissé de plus de 40% à l'issue des 5 ans. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.
- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾, si la baisse⁽¹⁾ de l'Indice est comprise entre 0% exclu et 40% inclus à l'issue des 5 ans.

Avantages de la formule	Inconvénients de la formule
<ul style="list-style-type: none"> • Si, à une date anniversaire à 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe⁽³⁾ de 5,5% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾. • Sinon, dans le cas où la formule n'a pas été remboursée par anticipation, l'investisseur bénéficie le 16 octobre 2025 de la Valeur Liquidative Initiale⁽²⁾ (hors frais d'entrée) dans le cas où l'Indice n'a pas baissé de plus de 40% inclus par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Le capital n'est pas garanti. Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Indice a baissé de plus de 40% à 5 ans, la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Indice ; le porteur subit alors une perte en capital qui sera alors d'au moins 40%. • L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, selon l'évolution de l'Indice. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾. • Le gain fixe est limité à 5,5% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾, l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, en raison du mécanisme de plafonnement des gains. • L'Indice étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

⁽¹⁾ définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds.

⁽²⁾ la Valeur Liquidative Initiale correspond à la valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie le 16 octobre 2020.

⁽³⁾ appliqué à la Valeur Liquidative Initiale.

⁽⁴⁾ soit un rendement annuel de 5,47% à 1 an, de 5,35% à 2 ans, de 5,22% à 3 ans, de 5,10% à 4 ans, de 4,98% à 5 ans.

Pour plus de précisions sur la formule, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds.

LCL LA GRANDE ECHAPPEE 2020 est éligible au PEA et à un support d'un contrat d'assurance vie en unité de compte.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

La devise de référence est l'euro (EUR)

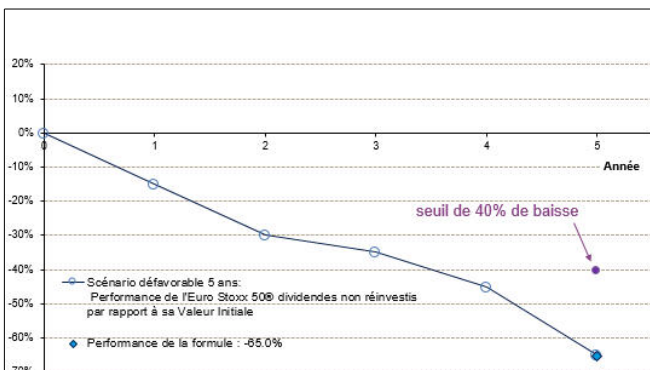
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : En investissant dans LCL LA GRANDE ECHAPPEE 2020, votre horizon de placement est de 5 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (18 octobre 2021, 17 octobre 2022, 16 octobre 2023, 16 octobre 2024, 16 octobre 2025 selon l'évolution de l'Indice). Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

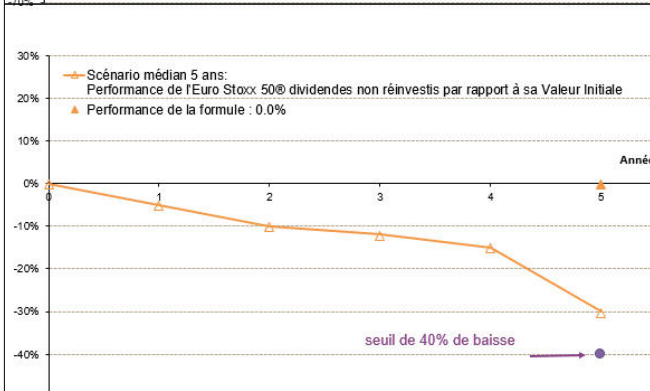
ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

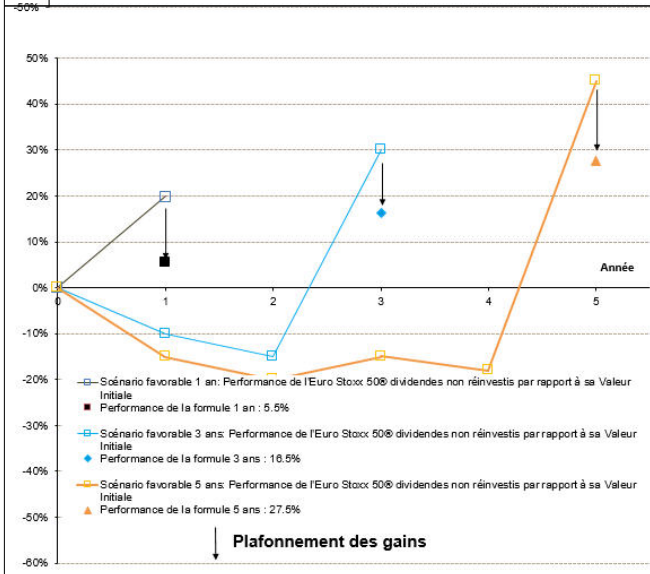
Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.



Scénario défavorable :
L'Indice est en baisse à 1, 2, 3 et 4 ans par rapport à sa Valeur Initiale, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. A 5 Ans, l'indice a baissé de plus de 40%. L'investisseur subit alors une **perte en capital** égale à l'intégralité de la baisse de l'indice. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 35€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de -18,94%⁽⁷⁾.



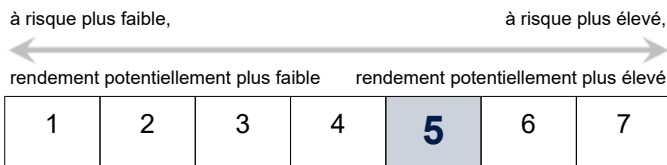
Scénario médian :
L'Indice est en baisse à 1, 2, 3, et à 4 ans par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 5 ans. L'Indice est en baisse mais celui-ci n'a pas baissé de plus de 40%. La formule permet à l'investisseur de bénéficier d'une protection du capital (hors frais d'entrée) alors que la performance de l'Indice à 5 ans est négative. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 100€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 0%⁽⁷⁾.



Scénario favorable :
Scénario favorable 1 an :
L'indice est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 1 an. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 5,5% alors que l'indice a progressé de 20% ; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 105,5€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 5,47%⁽⁵⁾.
Scénario favorable 3 ans :
L'indice est en baisse à 1 an et à 2 ans, il est en hausse à 3 ans par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 3 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 16,5% alors que l'indice a progressé de 30% ; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 116,5€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 5,22%⁽⁶⁾.
Scénario favorable 5 ans :
L'indice à 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 5 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 27,50% alors que l'indice a progressé de 45% ; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 127,5€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,98%⁽⁷⁾.

⁽⁵⁾ sur la période du 16 octobre 2020 au 18 octobre 2021
⁽⁶⁾ sur la période du 16 octobre 2020 au 16 octobre 2023
⁽⁷⁾ sur la période du 16 octobre 2020 au 16 octobre 2025
⁽⁸⁾ pour une Valeur Liquidative Initiale de 100 € (hors frais d'entrée)

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds est caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'indice

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais viennent en déduction de la performance potentielle de votre investissement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	- A l'échéance : néant - Entre le 16 octobre 2020 à 12h01 et le 16 octobre 2025, 1,00 % acquis au fonds.

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,95 %*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des **frais courants** peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais de transaction, ou frais d'intermédiation non maîtrisés par la société de gestion, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site www.sicavetfcp.lcl.fr.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de votre conseiller habituel.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 août 2020.